

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAH CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES
ARTS 166 LOGEMENT, Lot 166, Ilot 34

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/03/2023 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAH CORPORATION »

Objet : Construction ;
Transport ;
Commerce général ;
Multiservices ;
Import-Export ;
Divers ;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'

affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS 166 LOGEMENT, Lot 166, Ilot 34

Dirigeant(s) M SANGARE KALILOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03539 du 28/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24788/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

